
Les épreuves messieurs

22 & 23 avril 2017
Lyon Verger
(69)

**Qualification pour la
Promotion Messieurs**

Qualification pour la Promotion Messieurs

Conditions de participation

Pour les clubs

Ouvert aux AS de la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes. (Maximum 24 clubs)
Seuls les clubs n'ayant pas d'équipe en division nationale peuvent inscrire une équipe.

Pour les équipiers

Voir règlement général des épreuves fédérales par équipes.

Forme de jeu

6 simples : stroke play / 36 trous / 18 trous par jour.
Les 5 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

Les 14 premières équipes sont qualifiées pour la Promotion Inter Régionale.

En cas de désistement d'une ou plusieurs équipes qualifiées pour la Promotion Inter Régionale, le remplacement se fait nombre pour nombre par les équipes suivantes dans l'ordre du classement de la Qualification Régionale.

Une équipe qualifiée qui ferait forfait pour la Promotion Inter-Régionale après la date de clôture des équipes, ne pourra s'inscrire à cette épreuve en **2018**.

Engagement

Les inscriptions des équipes et des équipiers se font sur Extranet.

Date limite pour les équipes : **6 avril 2017 inclus**.

Date limite pour les équipiers : **14 avril 2017 inclus**.

Les droits d'engagement sont fixés à **250€** par équipe, règlement au plus tard le **6 avril 2017** avant minuit, par virement bancaire ou chèque à l'ordre de la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes.

Ne pas oublier à l'issue de la qualification de vous inscrire sur EXTRANET à la Promotion Inter-Régionale.